

Université du Temps Libre du Pays de Brocéliande 56

Bulletin Adhésion - année 2025/2026

Association déclarée en Préfecture le 24 mars 1994 - n° 958- Parution au Journal Officiel le 20 avril 1994.

Bureau d'accueil : 2 rue Abbé Bihouée 56430 MAURON

Siège social et adresse postale : 1 rue de la Libération 56430 Mauron

SIRET : 51128655100029

Site internet : www.ultimauron.fr - Courriel : ultimauron@gmail.com

1ère adhésion / renouvellement d'adhésion (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale

Date de naissance :

J'adhère et verse ma cotisation de 33 €

Banque :

Numéro de chèque :

Chèque à libeller à l'ordre de UTL MAURON et à joindre au bulletin d'adhésion rempli, daté et signé.

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) - Mentions légales -
Téléchargeable sur le site internet

☐ J'ai pris connaissance des informations concernant le traitement de mes données à caractère personnel et j'en accepte les conditions.

☐ J'autorise l'UTL du Pays de Brocéliande 56 à utiliser les photos prises dans le cadre de ses activités et renonce à mon droit à l'image.

Personne à prévenir en cas de besoin :

Nom Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone :

Date :

Signature :

NOM et Prénom

Liste des ateliers proposés

Choix (1)	Ateliers	Nombre de cours sept 2025-juin 2026	Coût total	Paiement en 1 fois à l'inscription (1)	Paiement en 3 chèques à l'inscription (2)	Choix (1)
	Anglais	30	210 €		3 X 70 €	
	Art floral	9	90 €		3 X 30 €	
	Conférences		Gratuit - 5 € non adhérent			
	Couture	20	20 €			
	Danse (1heure)	32	125 €		2 X 50 € + 25 €	
	Danse (2heure)	32	165 €		3 X 55 €	
	1 heure couple	32	180 €		3 X 60 €	
	2 heures couple	32	260 €		2 X 90 € + 80 €	
	Echecs		Gratuit			
	Jeux de société		Gratuit			
	Randonnées : buissonnière		Gratuit			
	Randonnées : forestière		Gratuit			
	Scrabble		Gratuit			
	Tricot	20	20 €			

TOTAL

(1) A cocher

(2) Un chèque débité au cours de chaque trimestre

Nombre de chèques ci-joints:

Date:

Signature